



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

OFFICE DU BACCALAUREAT

LE DIRECTEUR

N° \_\_\_\_\_ UCAD/OB/DOB

001424

Dakar, le 31 décembre 2024

**A Mesdames/Messieurs les Chefs d'établissements d'enseignement secondaire (Publics ou Privés reconnus)**

Vous trouverez ci-joints :

- **Le Calendrier 2025 du Baccalauréat et du Concours Général Sénégalais ;**
- **Documents relatifs à l'organisation du Concours Général.**
  - Avis d'ouverture du Concours général ;
  - Conditions d'inscription au Concours Général ;
  - Note sur la saisie délocalisée des candidatures au Concours Général avec le fichier Excel ;
  - Les fiches de constat (exemplaires à photocopier si besoin) ;
  - Modèle de fichiers Excel de saisie des candidatures (listes nominatives)

***NB : Si un candidat choisit plusieurs épreuves, il doit renseigner une fiche de constat pour chaque épreuve mais ses bulletins de notes et son extrait de naissance doivent être agrafés sur une seule fiche de constat.***

Nous vous rappelons que « **l'Histoire** » et la « **Géographie** » sont considérées comme deux disciplines distinctes et que si un candidat choisit « Histoire » et « Géographie » il doit renseigner deux (2) fiches de constat.

Les candidatures à « **Citoyenneté et Droit de l'Homme** » peuvent être proposées par le professeur de « Français », ou celui « d'Histoire et Géographie » ou celui de « Philosophie ».

**Les dossiers de candidatures et la clé (USB) de saisie doivent nous parvenir à l'Office du Baccalauréat au plus tard le vendredi 21 mars 2025.**

**Horaire de réception : du Lundi au Vendredi : de 8H à 12H**

**Cheikh Ahmadou Bamba GUEYE**



**Ampliations :**

- DEMSG
- Inspections d'Académie
- Doyen IGEF



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



OFFICE DU BACCALAUREAT



LE DIRECTEUR

N° \_\_\_\_\_ UCAD/OB/DOB

001424

Dakar, le 31 décembre 2024

## AUX CHEFS D'ETABLISSEMENT

Conformément à l'arrêté ministériel (MEN) n° 003735 du 20 février 2018, relatif à, l'organisation du Concours général Sénégalais :

**1** –l'enregistrement des candidatures au Concours général sénégalais est ouvert sur l'étendue du territoire national pour la session 2025. Le Concours aura lieu pour :

- les épreuves d'Education Physique et Sportive les **Mercredi 16 et Jeudi 17 Avril 2025** au camp Leclerc situé à liberté 6 à Dakar (**Centre unique**) ;

- les épreuves écrites à partir du Mercredi **23 Avril au Jeudi 08 Mai 2025**.

Pour l'Education Physique, les candidatures seront déposées auprès des Inspections d'Académie du **20 Janvier 2025 au 28 Mars 2025**.

Les inscriptions aux épreuves écrites seront reçues à partir du **03 février 2025** et seront impérativement closes le **21 Mars 2025**, à l'Office du Baccalauréat.

**2** - Le Concours Général est organisé pour les élèves des classes de Premières et les élèves des classes de Terminales des établissements d'enseignement secondaire publics ou privés reconnus.

La limite d'âge des candidats des classes de Premières et des classes Terminales est fixée respectivement à **20 ans et 21 ans**.

**3** - Le Concours Général Sénégalais porte sur les disciplines ci-après. Pour chaque discipline, l'épreuve est unique pour tous les candidats.

### CLASSES DE PREMIERE

- Citoyenneté et Droits de l'Homme ;
- Composition française ;
- Education Physique et Sportive ;
- Géographie ;
- Histoire ;

- Langues et Civilisations Etrangères (Anglais, Allemand, Arabe, Espagnol, Italien, Portugais, Russe) ;
- Version Latine ;
- Version Grecque ;
- Mathématiques ;
- Sciences de la Vie et de la Terre ;
- Sciences Physiques.

### **CLASSES TERMINALES**

- Dissertation Philosophique ;
- Mathématiques ;
- Sciences de la Vie et de la Terre ;
- Sciences Physiques;
- Histoire ;
- Géographie ;
- Sciences économiques ;
- Construction Mécanique ;
- Electrotechnique et Electronique ;
- Analyse de fabrication mécanique et d'outillage ;
- Techniques Comptables ;
- Etudes islamiques ;
- Citoyenneté et Droits de l'Homme ;
- Education physique et sportive ;
- Composition française.

**Cheikh Ahmadou Bamba GUEYE**





UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



OFFICE DU BACCALAUREAT



LE DIRECTEUR

N° UCAD/OB/DOB

001424

Dakar, le 31 décembre 2024

## CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CONCOURS GENERAL SENEGALAIS

En application de l'arrêté ministériel (MEN) n° 003735 du 20 février 2018, relatif à l'organisation du Concours général sénégalais, les Chefs d'établissement sont invités à établir les listes nominatives de leurs candidats par niveau et par discipline selon les modèles ci-joints. Les listes nominatives des candidats doivent être saisies sous Excel. Les dossiers ainsi que la Clé USB contenant les données saisies doivent parvenir à l'Office du Baccalauréat au plus tard le 21 mars 2025.

Pour être candidat à une épreuve du concours général, l'élève de la classe de Première doit :

- être né en 2005 ou après et n'avoir redoublé ni en Seconde ni en Première ;
- avoir eu en Seconde une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 12/20 ;
- avoir eu une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 au premier semestre de la classe de Première (en cours) ;
- avoir eu, au premier semestre de l'année en cours, une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 14/20 dans la discipline visée ;
- être proposé par le professeur de la discipline.

Pour être candidat à une épreuve du concours général, l'élève de la classe de Terminale doit :

- être né en 2004 ou après et n'avoir jamais redoublé dans le cycle secondaire ;
- avoir eu aussi bien en Seconde qu'en Première une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 12/20 ;
- avoir eu une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 au premier semestre de la classe de Terminale (en cours) ;
- avoir eu, pour le premier semestre de l'année en cours, une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 14/20 dans la discipline visée ;
- être proposé par le professeur de la discipline ;
- être inscrit dans le programme d'enseignement secondaire du Sénégal.

Chaque dossier de candidature doit obligatoirement comporter :

- Les bulletins semestriels depuis la classe de seconde jusqu'au bulletin du 1<sup>er</sup> semestre de l'année scolaire en cours ;
- L'extrait de naissance (conforme à la pièce d'état civil fournie lors de l'examen du CFEE) ;

- La fiche de proposition du candidat par son professeur : il s'agira de fournir tous les éléments permettant d'apprécier la valeur du candidat, en particulier sa moyenne et celle de sa classe dans la discipline.

Il est fortement recommandé de ne présenter que les candidats qui ont un réel potentiel pour réussir les épreuves du Concours général. En outre, chaque établissement peut présenter au plus dix (10) candidats par discipline.

La commission de validation des candidatures mise en place à l'Office du Baccalauréat a pour mission d'étudier tous les dossiers de candidature en tenant compte entre autres, de la moyenne dans la discipline et du nombre de candidats présentés dans la discipline par l'établissement.

Les établissements seront avisés des rejets après les travaux de la commission.

***Les dossiers incomplets ou non conformes seront classés sans suite.***

**Cheikh Ahmadou Bamba GUEYE**





UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



OFFICE DU BACCALAUREAT



LE DIRECTEUR

N° 001424 UCAD/OB/DOB

001424

Dakar, 31 décembre 2024

## Note aux Chefs d'Établissement

### Objet : Saisie délocalisée des candidatures au Concours général 2025

Les établissements doivent impérativement saisir les données de leurs candidats par ordre de mérites sur le fichier Excel de saisie fourni par l'Office du Baccalauréat.

Pour chaque discipline et par niveau, la liste des candidats saisie sur Excel doit être imprimée et jointe aux dossiers des candidats.

Pour assurer la qualité des données, certaines cellules de fichier Excel sont pré-remplies. Vous devez pour ces cellules (grisées) y cliquer et utiliser la flèche déroulante pour sélectionner la donnée correspondant au candidat.

Les colonnes « classe en ... » qui figure sur les listes servent à détecter les redoublants du cycle. Avant de saisir les rubriques de la colonne, il faut vous assurer que le **candidat n'a pas redoublé** dans le cycle.

**Les dossiers et la clé doivent parvenir à l'Office du Baccalauréat au plus tard le 21 Mars 2025.**

**Cheikh Ahmadou Bamba GUEYE**



## FICHE DE CONSTAT POUR CANDIDAT AU CONCOURS GENERAL SESSION 2025

Discipline : .....

Classe : ..... Série : .....

Prénom : .....

Nom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Etablissement : .....

Téléphone du candidat : .....

### Constat du professeur

Moyenne de l'élève dans la discipline : .....

Moyenne de la classe dans la discipline : .....

Éléments fondamentaux permettant d'apprécier la valeur du candidat :

.....  
.....  
.....

L'élève est-il candidat dans d'autres disciplines ? .....

- Lesquelles ? .....
- Pour citoyenneté, discipline du professeur : .....

**NB** : Le professeur doit choisir le candidat conformément aux critères fixés par l'Office du Baccalauréat.

- Un cursus scolaire parfait depuis la classe de seconde et surtout non **Redoublement** de classe du second cycle ;
- La limite d'âge est fixée à 20 ans pour la classe de 1<sup>ère</sup> et 21 ans pour la terminale ;
- Obtenir une moyenne au moins égale à 14/20 dans la matière considérée ;
- Date : .....
- Prénoms, nom et signature du professeur :  
.....

Prénom, nom et signature du Chef d'établissement